



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Science et économie - le rôle de la politique

Genève, 31.03.2008 - Doris Leuthard, Conseillère fédérale | Rencontre 2008 de la Faculté des sciences | "Science et économie"

Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée et suis heureuse de vous présenter le rôle de la politique à l'intersection de la science et de l'économie. Du point de vue économique, il est dans notre intérêt de préserver l'équilibre entre ces trois domaines.

En effet, science, économie et politique doivent être considérées comme un trépied dont aucun des trois pieds ne doit être fragilisé. La liberté de la recherche scientifique est de ce point de vue une condition indispensable. Elle garantit le maintien dans nos hautes écoles et dans nos entreprises de l'excellente qualité, reconnue dans le monde entier, de notre recherche-développement. La liberté de la recherche présuppose cependant un environnement socio-politique ouvert. Des obstacles administratifs ou certaines craintes de la population face à la technologie restreignent inutilement la liberté des chercheurs.

Les chercheurs ont pour devoir d'instaurer le dialogue avec le public et de ne pas s'enfermer dans leur tour d'ivoire. En outre, tous les acteurs doivent prendre leur part de responsabilité pour maintenir l'équilibre voulu.

Autrement dit:

- le milieu politique doit préserver la liberté de la recherche, tout en veillant à la coordination et à la promotion des hautes écoles ;
- le milieu scientifique doit utiliser de manière efficace les ressources financières à sa disposition, s'adapter aux réalités économiques et éviter de pratiquer la recherche selon le principe de «l'art pour l'art».
- le milieu économique doit nouer des liens plus étroits avec la science et la recherche, et trouver des solutions souples pour transformer plus rapidement les découvertes des chercheurs en produits ou prestations commercialisables.

C'est pour moi une évidence: la liberté de la recherche scientifique et l'autonomie des hautes écoles doivent être préservées. L'Etat peut tout au plus définir des priorités en ce qui concerne le portefeuille de l'offre d'une université et l'attribution des ressources financières. Mais au-delà, l'autonomie souhaitée doit être traduite dans les faits. Il n'est pas rare qu'un projet de recherche débouche, par hasard et de manière tout à fait inattendue, sur de nouvelles découvertes révolutionnaires.

N'entravons pas de telles avancées en édictant trop de prescriptions. Ni le monde politique, ni la direction d'une université ne savent à l'avance quelle recherche mènera à quels résultats.

Les étudiants bénéficient, eux aussi, d'une certaine marge de manoeuvre dans le choix de leur domaine d'études.

Ainsi,

- de nombreux jeunes sont attirés par les sciences humaines et sociales,
- les branches économiques et financières les intéressent également,
- mais ils sont très peu à opter pour des études en sciences naturelles, alors que nous manquons de personnel qualifié dans les domaines de la physique, de la chimie, de l'informatique ou de l'ingénierie, personnel que nous devons par conséquent recruter à l'étranger. Mais là aussi nous ne pourrions pas infléchir cette évolution en fixant des quotas ou en émettant des restrictions. Nous devons au contraire encourager et inciter les jeunes à choisir ces branches en éveillant leur enthousiasme.

Mesdames et Messieurs, n'allez pas croire que j'encourage ici une formation orientée selon des critères strictement économiques. Nous avons certes besoin d'un système de formation et de savoir qui transmette à la relève les compétences techniques satisfaisant aux exigences du monde du travail.

La formation humaniste est cependant tout aussi importante que la formation technique tant il est vrai que les compétences sociales, telles que la discipline, la motivation, les compétences linguistiques, l'aptitude au travail en équipe ou l'intelligence émotionnelle sont aujourd'hui de plus en plus exigées en plus des compétences techniques. Mes contacts avec de nombreuses entreprises me le confirment. L'acquisition de savoir n'est pas très difficile, c'est même une condition de base. Or, les grands défis interdisciplinaires de demain impliquent, en plus du savoir-faire technique et des qualités de gestion, une solide formation humaniste. Pour aspirer à cet état idéal, point n'est besoin d'une politique de la formation dirigée par l'Etat au moyen de quotas ou d'autres prescriptions.

- Ce qu'il nous faut, c'est une jeunesse qui s'enthousiasme pour les sciences naturelles, la biologie, la chimie ou encore les mathématiques.
- Ce qu'il nous faut, ce sont des entrepreneurs qui ne craignent pas d'entretenir des rapports avec la science.
- Ce qu'il nous faut, ce sont des politiciens qui créent un climat favorable à la recherche et s'emploient à réduire plutôt qu'à ériger des obstacles.
- Nous souhaitons susciter de l'engouement; par exemple en 2008 grâce à l'année de l'informatique et à des projets particuliers dans le domaine de la technologie et de l'innovation.

Pour assurer le bon équilibre du trépied «science-économie-politique», il est malgré tout nécessaire que la politique exerce une certaine influence au niveau du pilotage. C'est dans cet esprit que la Confédération et les cantons élaborent le projet de loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles. Une meilleure coordination entre les organes responsables et les pouvoirs publics est nécessaire, car

- la compétition entre les hautes écoles est devenue plus ardue,
- la mobilité des étudiants gagne en importance,
- le pôle de recherche suisse, excellent par ailleurs, est soumis à la pression des autres pays.

Ce sont autant de bonnes raisons à mes yeux pour redéfinir l'espace suisse des hautes écoles. L'aide aux hautes écoles et la coordination de l'ensemble du domaine suisse des hautes écoles sont à cet effet des éléments incontournables.

Coordination signifie:

- premièrement, définir et mettre en oeuvre des objectifs communs,
- deuxièmement, adopter une planification stratégique,
- troisièmement, répartir les tâches dans des domaines particulièrement coûteux comme la médecine, la haute technologie ou la recherche de pointe. Le but est de réorganiser l'offre dans les domaines d'études onéreux. Il n'est pas logique en effet que dans un petit espace éducatif comme la Suisse, chacun puisse tout proposer,
- quatrièmement, garantir un excellent niveau de qualité et
- cinquièmement, définir en commun les besoins financiers pour toutes les hautes écoles et institutions de niveau «haute école».

La définition commune des besoins financiers est un axe essentiel de la planification. Elle fait le lien avec l'aide aux hautes écoles et garantit:

- la concordance entre les objectifs et les moyens financiers,
- l'existence d'une planification fiable pour la Confédération et les cantons, et
- la transparence des coûts.

Les rapports entre la science et l'économie peuvent être influencés de manière positive par l'encouragement de la perméabilité et de la mobilité non seulement entre les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées, mais aussi au sein de ces deux groupes. Les barrières inutiles entre les niveaux d'études des hautes écoles doivent être supprimées.

N'oublions pas que la concurrence entre les niveaux d'études et entre les hautes écoles permet d'améliorer la qualité de l'enseignement. La mise en place de réglementations nationales est une des conditions de base pour favoriser la mobilité des étudiants et des chercheurs suisses sur le plan international. Toutes ces mesures doivent également permettre de rapprocher la science et l'économie, la recherche et la pratique. Car l'excellence scientifique et la valorisation commerciale s'encouragent réciproquement. Aucune institution ne peut aujourd'hui réaliser des progrès dans les domaines de la formation, de la science et de la technologie en faisant cavalier seul. Le développement scientifique à l'échelle mondiale passe bien au contraire par l'interdépendance, la coopération et la compétition. L'enseignement et la recherche sont des domaines dans lesquels la mondialisation est de loin la plus avancée. Et en Suisse nous avons déjà remporté de nombreux succès ces dernières années. Les chiffres le prouvent: environ 17 % de tous les étudiants sont d'origine étrangère, majoritairement d'Europe, et plus d'un tiers des professeurs, tout comme plus de la moitié des post-doctorants, sont également européens.

Dans ce contexte, mes attentes à l'égard de la science et de l'économie sont claires: Je souhaite que les contacts entre la recherche et la pratique, ainsi qu'entre les hautes écoles et les entreprises s'intensifient. Il n'est pas question que les scientifiques fassent des recherches et que les milieux économiques n'en sachent rien. Le projet Alinghi de l'EPFL est un excellent exemple de collaboration interdisciplinaire. Les matériaux développés pour ce voilier sont, aujourd'hui déjà, utilisés avec succès dans la construction aéronautique. Des chercheurs travaillant dans les domaines les plus divers, des designers, des experts et des entrepreneurs ont instauré une collaboration minutieuse pour développer des produits, partager leur savoir-faire, exiger le maximum et promouvoir les résultats obtenus. Je suis convaincue d'une chose: grâce à cette orientation stratégique donnée à la science et à la recherche, il n'est pas nécessaire que l'Etat s'occupe de recherche scientifique et que les contenus de la formation soient déterminés par la politique.

Ce qu'il nous faut, c'est un climat dans lequel l'esprit de la recherche et l'excellence peuvent déployer leur plein effet, c'est un environnement productif et non limitatif, comme on en rencontre par exemple aujourd'hui dans des entreprises informatiques de pointe. La liberté d'action est nécessaire à l'épanouissement créatif des gens intelligents. Tout cela, l'ancien président des Etats-Unis, Bill Clinton, l'avait déjà compris en 1997, quand il a décrit le 21e siècle en ces termes: «Imagine a new century, full of promise, modeled by science, shaped by technology, powered by knowledge.»

Le 21e siècle a débuté il y a huit ans. Mettons-nous au travail !

Seule la version orale fait foi !

Editeur:

Département fédéral de l'économie
Internet: <http://www.dfe.admin.ch>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
[Contact](#) | [Bases légales](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>